

Compte rendu n° 05/2020
séance du Conseil Municipal du 17 juin 2020

Le 17 juin 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 12 juin 2020, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES : Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD, Marie-Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET, Pascale VULIN, Arnaud TESSIER, Aurélia PHILIP, Jean-Michel JACQUES, Laurence LEUILLIER, Jean-Paul COUTY, Alain BRUCHEZ (procuration).

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :
- ONF – programme d'action 2020

Les délibérations suivantes sont votées à l'unanimité.

⇒ **Vote du budget 2020**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2
- Vu la Loi d'Orientation n° 92-125 du 06 Février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- adopte le budget primitif de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	504 624.40	504 624.40
Investissement	423 852.79	423 852.79

- précise que le budget de l'exercice 2020 a été établi en conformité avec la nomenclature M14 (classement par nature).

⇒ **Vote des taux d'imposition 2020**

Monsieur le maire présente à l'assemblée les taux d'imposition pratiqués en 2019.

Taxe d'Habitation : 5,79 %

Taxe Foncière (Bâti) : 3.72 %

Taxe Foncière (Non Bâti) : 23,09 %

Monsieur le maire propose de reconduire ces taux pour 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition de Monsieur le Maire qui consiste à reconduire les taux d'imposition pratiqués en 2019.

⇒ **Tarifs location salle polyvalente cours d'art plastique- renouvellement**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de renouveler la convention signée avec Madame DE CALIGNON concernant la location de la salle pour les cours d'art plastique. En effet, celle-ci arrive à échéance le 01 juin 2020.

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention pour une durée de 6 mois et de ne pas changer les tarifs soit : 20 euros pour le mercredi de 9h30 à 11h30 et 20 euros la journée de stage à compter du 1er juin 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de renouveler la convention comme énoncé ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

⇒ **ONF – programme d'action 2020**

Monsieur le maire fait part de la proposition de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS relative aux actions de l'ONF sur la forêt communal du Sappey pour l'exercice 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le programme d'action 2020 selon le tableau en annexe

DIVERS

★ Intervention de Monsieur Cédric Mouchet, de l'entreprise GBM, pour présenter le projet de rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente.

★ Présentation du budget primitif 2020

★ Cours d'art plastique

Madame DE CALIGNON organise un vernissage le vendredi 10 juillet 2020.

★ Voirie

Monsieur le Maire à demander au Département de sécurisé le village vers l'ancienne scierie. Il propose de mettre un mur montagne. Le Département va examiner le projet.

★ Périscolaire

Au vu de la crise sanitaire, l'association Les Tartifilous ainsi que les mairies ont décidé que les enfants doivent continuer à apporter les pique-niques jusqu'aux grandes vacances scolaires.

Fin à 22h15

Le Maire

Pierre GAL

